

LA LETTRE DE LA DSDEN 31

La lettre de la DSDEN 31 est une lettre d'information adressée à l'ensemble des agents, de la Haute-Garonne, rattachés au 1^{er} degré.

Sa vocation première est de centraliser la plupart des communications qui émanent de la DSDEN 31 et de les transmettre une fois par semaine, le jeudi.

(N.B : certaines communications urgentes pourront être envoyées à d'autres dates).

En fonction de l'actualité, différentes rubriques baliseront cette lettre avec des thématiques administratives (« fonctionnement de l'école », « gestion des personnels »), pédagogiques (« pédagogie et partenariat »), numériques (« le numérique au service des directeurs) ...

A diffuser à l'ensemble des enseignants de l'école ou de l'établissement

SOMMAIRE :

- **Coronavirus Covid 19 : Mesures pour les écoles de la Haute-Garonne**
- **Fonctionnement de l'école**
 - ✓ Campagne départementale d'appel à projets culturels 1^{er} degré
 - ✓ Préparation de la rentrée 2022 dans ONDE
 - ✓ Rappel tableau préparation de la rentrée 2022
 - ✓ Affelnet – résultats affectations
- **Gestion des personnels**
 - ✓ Circulaire académique retraite départ 2023-2024
 - ✓ Préparation aux concours de l'encadrement 2022-2023
 - ✓ Master de sciences politiques - Gouvernance des Systèmes Éducatifs
- **Actualité des écoles**
 - ✓ Rencontre d'écoles autour des énergies renouvelables et de l'éducation au développement durable

 [Retrouvez ici les anciens numéros de la lettre hebdo](#)

Coronavirus Covid 19 : Mesures pour les écoles de la Haute-Garonne

Le protocole de **niveau 1** s'applique à l'ensemble des écoles et établissements scolaires.

A compter du lundi 16 mai, le port du masque n'est plus obligatoire dans les transports publics et les transports scolaires

- ⇒ [FAQ](#)
- ⇒ [Modèle courrier aux parents](#)
- ⇒ [Infographie contact-tracing](#)

La cellule santé est joignable par mail cellule-sante@ac-toulouse.fr ou téléphone **05 36 25 82 63**, de 8H à 18H.

Fonctionnement de l'école

- **Campagne départementale d'appel à projets culturels 1^{er} degré**

A l'attention des enseignants souhaitant déposer un projet culturel

Dans la lettre hebdo n° 24 du 12 mai 2022, vous avez été informés du lancement de la campagne ADAGE premier degré.

Il s'agissait de la **campagne d'appel à projets premier degré académique**.

Vous trouverez ci-joint la **campagne d'appel à projets premier degré départementale**.

La date de fermeture de cette campagne départementale est fixée au lundi 5 septembre 2022, délai de rigueur.

- ⇒ [La note de service](#)
- ⇒ [La note de cadrage projets EAC](#)
- ⇒ [Le livret ADAGE 1^{er} 31](#)
- ⇒ [Le livret ADAGE 1^{er} degré académique](#)
- ⇒ [La matrice projet EAC](#)

- **Préparation de la rentrée 2022 dans ONDE**

A ce stade de l'année scolaire, pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait, merci de bien vouloir réaliser les opérations suivantes impérativement avant votre départ en congés :

- Effectuer les passages de niveaux ;
- Dupliquer (et/ou créer) les structures de classes pour la rentrée 2022 ;
- Faire les admissions acceptées des nouveaux élèves en apportant une attention particulière dans la saisie des numéros de téléphones portables associés aux responsables (ceci afin d'alimenter l'application Educonnect) ;
- Répartir les élèves dans les classes n+1.

Pour rappel, quelques règles de ONDE :

- Pour les écoles primaires disposant d'une GS et d'un CP -> avant de faire les passages, la structure des classes n+1 doit avoir été créée. Si cela n'a pas été fait, vous risquez de radier à tort des élèves (comme l'indique le message d'avertissement avant validation des passages) ;
- Lors des passages de niveau collectif, la sélection multiple (cases à cocher) sélectionne tous les élèves... et non pas seulement les élèves de la page affichée comme cela a été le cas durant de nombreuses années. Il convient donc d'être vigilant afin de ne pas multiplier les passages et de faire attention à ceux qui doivent quitter l'école (case « quitte l'école » à cocher).
- Lors des passages de niveau dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée, il convient d'être vigilant quant à l'année scolaire choisie (vérifier qu'il s'agit bien de l'année scolaire 2022-2023).

Les ERUN de vos circonscriptions peuvent vous aider pour toutes ces manipulations ainsi que la D2P du Rectorat.

- **Rappel tableau préparation de la rentrée 2022**

Le tableau ci-joint est à compléter pour le mercredi 22 juin et à renvoyer à votre IEN de circonscription.

La compilation par les circonscriptions s'effectuera jusqu'au mercredi 29 juin et sera à renvoyer pour le vendredi 1^{er} juillet, au plus tard, à la DSDEN.

⇒ [Tableau à compléter](#)

- **Affelnet – résultats affectations**

Les résultats de l'affectation 6^{ème} ont été validés.

Vous pouvez maintenant visualiser le résultat de l'affectation des élèves dans Affelnet.

Gestion des personnels

- **Circulaire académique retraite départ 2023 – 2024**

Depuis le 1^{er} septembre 2019 le **Service des Retraites de l'Etat (SRE)** est le **destinataire unique** des demandes de retraite qui s'effectuent désormais en ligne: [ici](#)

Cela concerne toutes les demandes de tous les personnels titulaires (enseignants 1^{er} degré et 2nd degrés et non enseignants).

Seules les demandes de retraite pour **invalidité** et celles au titre du **conjoint invalide** ne **sont pas concernées** par cette évolution et restent de compétence académique.

⇒ [La circulaire](#)

- **Préparation aux concours de l'encadrement 2022-2023**

- **Préparation au concours d'inspecteur (IEN 1^{er} degré et 2nd degré, IA-IPR)**

Les personnels intéressés **doivent impérativement s'inscrire via l'application GAIA, du 15 juin au 15 septembre 2022** (modalités d'inscription en annexe du courrier)

⇒ [Le courrier](#)

- **Préparation au concours de personnel de direction**

Les personnels doivent **impérativement s'inscrire via l'application GAIA du 15 juin au 15 septembre 2022** (modalités d'inscription en annexe du courrier)

⇒ [Le courrier](#)

- **Master de sciences politiques « Gouvernance des Systèmes Éducatifs »**

Ouverture de la **campagne d'inscription au Master mention sciences politiques, parcours « Gouvernance des Systèmes Éducatifs »** de Sciences Po Toulouse.

Proposée par le service de la formation continue de l'Institut d'Études Politiques de Toulouse, cette formation diplômante débutera en septembre 2022

Public concerné : les personnels titulaires : personnels d'encadrement de l'éducation nationale, personnels de catégorie A enseignants ou non enseignants, personnels administratifs de catégorie A et B des EPLE, des services du rectorat et des DSDEN.

Les candidatures devront être soumises à la validation par écrit des supérieurs hiérarchiques.

Pour candidater à cette formation, les agents devront impérativement s'inscrire à titre personnel auprès de l'IEP de Toulouse **entre le 6 juin et le 19 juin 2022** : [ici](#)

⇒ [Le courrier](#)

⇒ [Lien vers sciences Politiques Toulouse – formation continue](#)

Actualités des écoles

- **Rencontre d'écoles autour des énergies renouvelables et de l'éducation au développement durable**

Le vendredi 2 juin, 7 classes se sont retrouvées à la Cité de l'espace pour présenter leurs projets autour des énergies renouvelables, en partenariat avec l'association **Planète Sciences Occitanie** et la **Cité de l'Espace**.

Certaines classes avaient développé des voitures solaires qu'elles ont fait concourir lors de courses de vitesse et d'endurance.



D'autres classes ont présenté des projets utilisant des énergies renouvelables : chauffe-eau solaire, four solaire, moulin à vent etc.

A l'issue de la journée, chaque classe a reçu un prix pour valoriser son implication.

Cette manifestation organisée par « Planète sciences Occitanie » se déroule tous les ans.

N'hésitez pas à vous lancer dans l'aventure l'année prochaine !

⇒ [Défis solaire planète sciences](#)

⇒ [Défis solaires Cité de l'espace](#)

Contact :

directeurshautegegaronne@ac-toulouse.fr

Olivier Vanderstraeten

05 36 25 88 29 / 06 09 49 15 36